

Interreg



Grande Région | Großregion

EDUCO

Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



Pour un rapprochement des systèmes éducatifs français et luxembourgeois afin de développer l'employabilité des jeunes dans la Grande Région Transfrontalière

Pour que les jeunes aient les meilleures chances de s'intégrer sur le marché du travail transfrontalier

Le projet est porté par le Département de la Moselle avec les partenaires financiers suivants :

avec l'accompagnement méthodologique de :



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



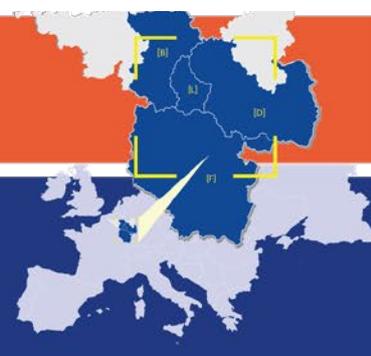
Coût du projet :

279 216,25 €

Subventionné à hauteur de 60% par l'UE soit :

167 529,75 €

projets.interreg-gr.eu



DES DIFFÉRENCES DANS L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DES ENSEIGNEMENTS

ACADÉMIE NANCY-METZ



703 ÉCOLES MATERNELLES
80 000 ÉLÈVES
1 476 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
133 000 ÉLÈVES



260 COLLÈGES
110 000 ÉLÈVES
166 LYCÉES
77 000 ÉLÈVES

LUXEMBOURG



171 ÉCOLES FONDAMENTALES
55 000 ÉLÈVES

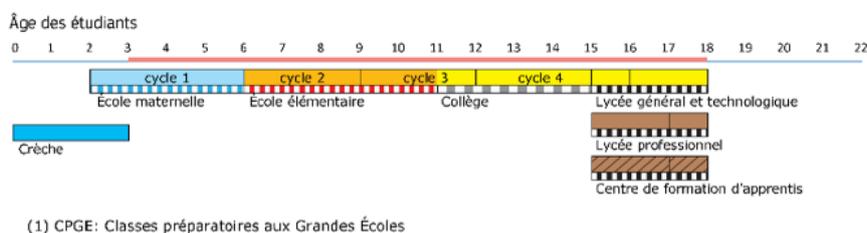


53 ÉTABLISSEMENTS POST-PRIMAIRES
46 000 ÉLÈVES

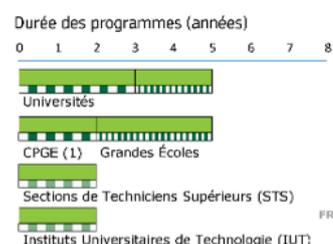
COMPARATIF DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS FRANÇAIS ET LUXEMBOURGEOIS

Entre la France et le Luxembourg, les cycles éducatifs sont sensiblement différents. Pour y voir plus clair, deux schémas ci-dessous. À noter, l'orientation vers la voie générale, professionnelle ou technologique se fait dès le collège en France, alors que c'est au niveau du Lycée au Luxembourg.

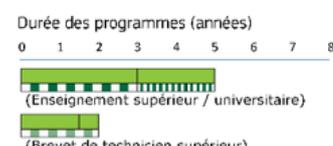
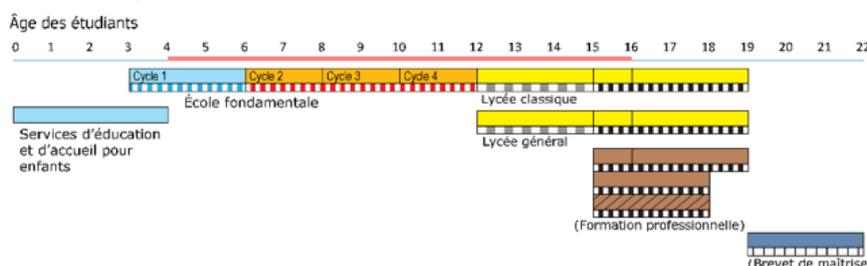
France – 2020/2021



(1) CPGE: Classes préparatoires aux Grandes Écoles



Luxembourg – 2020/2021



Source : <https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice>

PISTES DE COOPÉRATION

- réunir les enseignants dans des formations communes,
- créer des modules de formation transfrontaliers dans la voie professionnelle,
- développer un programme d'accueil d'assistants luxembourgeois dans les établissements scolaires frontaliers,
- favoriser les partenariats entre établissements par le biais de projets interculturels,
- analyser le lien métier - langue en région transfrontalière pour adapter l'offre de formation,
- poursuivre la coopération institutionnelle sur la question d'un établissement franco-luxembourgeois.

Vous pouvez retrouver des éléments sur l'étude de comparaison des systèmes éducatifs en France et au Luxembourg conduite par le cabinet PWC sur le site suivant : https://www.moselle.fr/jcms/pl_16765/fr/projet-interreg-educo